

Commune de Saint-Prix

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 19 FEVRIER 2026**Date de convocation : 13 février 2026Date d'affichage : 13 février 2026

Membres en exercice	29
Membres présents	15
Membres votants	16

L'an deux mil vingt-six, le 19 février, à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence de Madame Céline VILLECOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Céline VILLECOURT, Maire, MM. Olivier MAIRE, Gérard BOURSE, Mme Pascale MOLLIERE, M. Christophe SEFRIN, Mme Candice CHAPPAZ, M. Michel ROCHER, Mme Vanessa LECLERC, Mme Françoise MONET, MM. Emmanuel JEAN-JACQUES, Jean-Marie GERARD, Mme Gisèle MAURISSON, M. Philippe ESTARZIAU, Mmes Sonia YOT, Tiffany TRAN, formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Mme Sylvie THOMAS-MALBEC pouvoir à Mme VILLECOURT.

Absents : M. Jean-Pierre CHASTAING, Mme Martine DANIN, MM. Jean-Pierre ENJALBERT, Fabien VET, Mmes Carole MAUGER, Carol CHAIZE, Anne-Sophie DRIENCOURT (pouvoir à Mme CHAIZE), MM. Olivier GANDRILLON, Michaël TOHME, Daniel KAYAL, Mmes Patricia LACAGNE, Sabine DUTOUQUET, M. Fabio LA SCOLA.

Secrétaire de séance : Mme Vanessa LECLERC

N° DEL2026-009**OBJET : BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2026****Le Conseil municipal, sous la présidence de Madame le Maire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.1612-4 et L.1612-35,

Vu la délibération du Conseil municipal du 19 février 2026 portant affectation des résultats 2025 du Budget principal de la Ville,

Vu l'avis de la Commission municipale permanente Finances en date du 9 février 2026,

CONSIDERANT que le Budget Primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Commune. Il est voté par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. L'année de renouvellement municipale un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril.

Il est proposé d'approuver le BP du Budget principal de la Ville pour l'exercice 2026, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, tant en section d'investissement à 9 571 227,19 € (restes à réaliser compris), qu'en section de fonctionnement à 10 629 306,03 €, soit une balance générale de 20 200 533,22 €.

Les mouvements par chapitre se déclinent de la manière suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé Chapitre	Dépenses	Recettes
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 189 923,08 €	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	750 000,00 €
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	- €	882 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000,00 €	530 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	230 000,00 €	230 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000,00 €	2 480 000,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	- €	894 107,90 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	942 211,11 €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 851,00 €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 785 296,36 €	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	996 197,54 €	- €
SOUS-TOTAL		5 283 479,09 €	5 766 107,90 €
RESTES A REALISER		4 287 748,10 €	3 805 119,29 €
TOTAL GENERAL		9 571 227,19 €	9 571 227,19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé Chapitre	Dépenses	Recettes
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	- €	146 299,36 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 516 412,53 €	- €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 772 669,00 €	- €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €	80 000,00 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	143 000,00 €	- €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	750 000,00 €	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	530 000,00 €	25 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	689 746,98 €	- €
66	CHARGES FINANCIERES	206 477,52 €	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00 €	- €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 000,00 €	- €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	- €	1 098 580,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	- €	417 874,86 €
731	FISCALITE LOCALE	- €	7 106 499,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	- €	1 370 932,81 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	383 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €	120,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	1 000,00 €
TOTAL GENERAL		10 629 306,03 €	10 629 306,03 €

Soit une balance générale de 20 200 533,22 €.

CONSIDERANT la note de synthèse explicative, et sur le rapport de Monsieur Gérard BOURSE,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : VOTE le Budget Primitif (BP) du Budget principal de la Ville pour l'exercice 2026, annexé à la présente délibération et équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé Chapitre	Dépenses	Recettes
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 189 923,08 €	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	750 000,00 €
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	- €	882 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000,00 €	530 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	230 000,00 €	230 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000,00 €	2 480 000,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	- €	894 107,90 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	942 211,11 €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 851,00 €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 785 296,36 €	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	996 197,54 €	- €
SOUS-TOTAL		5 283 479,09 €	5 766 107,90 €
RESTES A REALISER		4 287 748,10 €	3 805 119,29 €
TOTAL GENERAL		9 571 227,19 €	9 571 227,19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé Chapitre	Dépenses	Recettes
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	- €	146 299,36 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 516 412,53 €	- €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 772 669,00 €	- €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €	80 000,00 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	143 000,00 €	- €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	750 000,00 €	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	530 000,00 €	25 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	689 746,98 €	- €
66	CHARGES FINANCIERES	206 477,52 €	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00 €	- €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 000,00 €	- €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	- €	1 098 580,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	- €	417 874,86 €
731	FISCALITE LOCALE	- €	7 106 499,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	- €	1 370 932,81 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	383 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €	120,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	1 000,00 €
TOTAL GENERAL		10 629 306,03 €	10 629 306,03 €

Soit une balance générale de 20 200 533,22 €.

* *

Le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois à compter de sa réception en Préfecture.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations
Céline VILLECOURT – Maire



Accusé de réception en préfecture
095-219505740-20260219-DEL2026-009-DE
Date de réception préfecture : 23/02/2026